



ÉTÉ 2026

# Guide pour les parents



# Été 2026

**Inscriptions :** 14 avril au 31 mai 2026

**Dates du camp :** du 23 juin au 14 août 2026

SEMAINES	DATES
1	23 au 26 juin (fermé le lundi 22 et le mercredi 24 juin)
2	29 juin au 3 juillet
3	6 au 10 juillet
4	13 au 17 juillet
5	20 au 24 juillet
6	27 au 31 juillet
7	3 au 7 août
8	10 au 14 août

## Sites du camp de jour

### Maternelle et 1<sup>re</sup> année complétée

Centre Jean-Guy-Cardinal  
156, 3<sup>e</sup> Avenue

### 2<sup>e</sup> année complétée et plus

École du Harfang  
140, rue des Saisons

## Horaires

Lundi au vendredi de 9 h à 16 h

## Coûts avec la carte citoyenne

Des frais supplémentaires peuvent s'ajouter si vous n'avez pas de carte citoyenne.

### Coût pour la semaine 1

23 au 26 juin (3 jours de camp)	
Enfant 1.....	<b>42 \$</b>
Enfant 2.....	<b>37 \$</b>
Enfant 3.....	<b>32 \$</b>

### Coût par semaine sans sortie

*Semaines 2-3-4-5-6-7-8*

Enfant 1.....	<b>70 \$</b>
Enfant 2.....	<b>65 \$</b>
Enfant 3.....	<b>60 \$</b>



### Coût par semaine avec sortie

*Semaines 3-4-6-7*

Enfant 1.....	<b>106 \$</b>
Enfant 2.....	<b>101 \$</b>
Enfant 3.....	<b>96 \$</b>



# Service de garde (non-obligatoire)

## Horaire

Lundi au vendredi de 7 h à 9 h et de 16 h à 18 h

## Coût par semaine

**Semaine 1 :** 27 \$ pour la semaine du 23 au 26 juin (3 jours)

**Semaines 2-3-4-5-6-7-8 :** 45 \$ par semaine

## Âge minimum requis

Avoir 5 ans au 1<sup>er</sup> octobre 2025 ou avoir complété sa maternelle ou sa maternelle 4 ans.

## Camp avec sortie

**9 juillet :** BoulZeye

**16 juillet :** Acrosport Barani

**30 juillet :** Nid d'Otruche Parc

**6 août :** Funtropolis

## Nouveauté!

Le camp restera ouvert lors des journées de sortie. Le parent devra donc choisir une semaine qui inclut la sortie ou non. Les places sont limitées.

Le chandail de camp est obligatoire pour les sorties. Il est vendu au coût de 10 \$.

## Programme d'accompagnement

Pour les enfants à besoins particuliers. Veuillez compléter le formulaire le plus rapidement possible.

[Cliquez ici](#) pour compléter le formulaire.

## Programme d'aide-animateur

14 ans et plus

**Stage 1 :** 23 juin au 17 juillet    **Stage 2 :** 20 juillet au 14 août

Veuillez compléter le formulaire avant le 15 juin 2026.

[Cliquez ici](#) pour compléter le formulaire.

Informations : 450 478-0211, poste 3016



# Procédure d'inscription



## Nouveauté 2026 – Carte citoyenne obligatoire

Pour procéder à l'inscription au camp de jour, les parents ainsi que les enfants devront avoir en leur possession une carte citoyenne active (carte numérique ou physique).

De cette manière, les inscriptions seront réservées aux enfants citoyens seulement.

La procédure pour obtenir une carte citoyenne est expliquée en détail sur le portail : [citoyen.villesadp.ca/carte-citoyenne](http://citoyen.villesadp.ca/carte-citoyenne).

Inscriptions en ligne, par téléphone ou en personne sur le principe de premiers arrivés, premiers servis. **Le service est accessible à compter de 9 h le 14 avril jusqu'à 23 h 30 le 31 mai 2026.**

Il est important que vous autorisiez la Ville de Sainte-Anne-des-Plaines à communiquer avec vous par courriel ou téléphone dans votre compte Sport-Plus. Si la case n'est pas cochée, vous ne recevrez pas les informations et les modifications envoyées chaque semaine pour le camp de jour.

Assurez-vous d'avoir les accès de votre compte Sport-plus avant le début de la période d'inscription. Pour toute question, contactez-nous au 450 478-0211, poste 2016. Il est important de ne pas créer un deuxième compte.

## Paiement

Le paiement peut se faire en **3 versements**.



Le tiers du montant **le jour de l'inscription, le 21 mai et le 18 juin**.

Prendre note que les montants seront prélevés sur votre carte de crédit aux dates mentionnées ci-dessus.

## Politique de remboursement

Jusqu'au 30 avril, vous pouvez obtenir un remboursement de votre inscription, sans frais. Entre le 1<sup>er</sup> et le 31 mai, il vous sera possible d'obtenir un remboursement de votre inscription, mais des frais d'annulation de 20 \$ par enfant seront appliqués.

À partir du 1<sup>er</sup> juin, aucun remboursement ne sera accordé, sauf sur présentation d'un billet médical. Le remboursement sera fait pour les jours indiqués sur le billet médical et aucun frais ne sera retenu.

## Retrait de l'enfant

Le Service des loisirs et de la culture se réserve le droit d'exclure, sans avertissement, tout participant du camp de jour dont le comportement engendre une contrainte excessive pour la Ville. Le parent doit venir chercher son enfant dans les plus brefs délais lorsque la direction en fait la demande. Si un parent refuse de venir chercher son enfant dans les cas ci-haut mentionnés, l'enfant se verra automatiquement exclu du camp de jour.

## Service de garde

Le Service des loisirs et de la culture se réserve le droit d'exiger des frais de retard de 10 \$/tranche de 15 minutes. Pour la sécurité de votre enfant, les personnes que vous avez identifiées dans la fiche d'inscription et qui viendront chercher l'enfant devront obligatoirement présenter une carte d'identité, sans quoi l'enfant ne pourra quitter avec ces personnes.

## Dîner et collations

Il est obligatoire de fournir chaque jour un dîner froid et deux collations (sans trace de noix ou d'arachides). Veuillez noter que si un enfant se présente sans dîner, des frais de 20 \$ seront exigés au parent pour l'achat d'un repas. L'enfant inscrit au camp de jour doit respecter les horaires établis et dîner sur place avec son animateur.



# Informations

Service des loisirs et de la culture  
139, boulevard Sainte-Anne  
Sainte-Anne-des-Plaines (Québec)  
J5N 3K9

**450 478-0211, poste 3016**  
**loisirs@villesadp.ca**

---

Ville de Sainte-Anne-des-Plaines  
**villesadp.ca**

